

Cycle de formation

DROIT DES ÉTRANGERS

octobre - décembre 2020

Aussi en webinaire !

Présentation

Le traditionnel cycle de 5 journées de formation organisé par l'ADDE s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial et nationalité.

L'ADDE asbl propose une formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Des présentations théoriques orientées vers la pratique permettant une appropriation concrète de la matière ;
- Des interventions données par des praticiens et professionnels spécialisés ;
- Une intervention non juridique par module mettant la matière en contexte et complétant l'information juridique ;

La formation est une formation juridique particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse donc pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée. Une demande a également été introduite auprès de l'Institut de formation judiciaire en vue de la prise en charge des frais d'inscription des magistrats (uniquement pour les magistrats présents à la formation*).

* Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Programme

Module I séjour (1)

Vendredi 16 octobre 2020

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > Introduction du cycle de formation
- 09h15 > Introduction au droit de séjour (bases légales, autorités compétentes, différents types de statuts et motifs d'immigration, redevance et condition d'intégration)
- 10h30 > Pause-café
- 11h00 > Séjour étudiant
- 12h15 > Pause déjeuner
- 13h15 > Regroupement familial (avec les ressortissants de pays tiers, Belges et citoyens européens)
- 15h15 > Mineurs étrangers non accompagnés
- 16h30 > Fin des travaux

Module II séjour (2)

Vendredi 30 octobre 2020

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > Citoyens de l'union européenne
- 10h00 > Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles (9bis)
- 10h30 > Pause-café
- 11h00 > Autorisation de séjour pour maladie grave (9ter)
- 12h00 > La migration en chiffres
- 12h40 > Pause déjeuner
- 13h45 > Fin de séjour et interdiction d'entrée
- 15h00 > Détention administrative et éloignement
- 16h30 > Fin des travaux

Module III protection

Vendredi 13 novembre 2020

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire
- 10h30 > Pause-café
- 11h00 > Détermination de l'Etat responsable (Règlement Dublin III)
- 12h00 > Pause déjeuner
- 13h00 > Procédure de protection internationale
- 14h15 > Accompagnement sociojuridique des demandeurs d'asile
- 15h15 > Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (plein contentieux, annulation et suspension en extrême urgence)
- 16h30 > Fin des travaux

Vendredi 27 novembre 2020

Module IV travail et aide sociale

- 08h30 › Accueil
- 09h00 › Accès au revenu d'intégration et à l'aide sociale
- 10h45 › Pause-café
- 11h15 › Droit à l'accueil des demandeurs d'asile
- 12h15 › Pause déjeuner
- 13h15 › Droit au travail salarié des étrangers
- 15h00 › Droit au travail indépendant des étrangers
- 15h45 › Droits des travailleurs sans-papiers
- 16h30 › Fin des travaux

Vendredi 11 décembre 2020

Module V DIP, nationalité

- 08h30 › Accueil
- 09h00 › Introduction au droit international privé familial
- 09h30 › Mariage et cohabitation légale
- 10h45 › Pause-café
- 11h15 › Filiation
- 12h30 › Pause déjeuner
- 13h30 › Éléments de communication interculturelle dans le domaine familial
- 14h00 › Divorce
- 15h00 › Déclaration de la nationalité belge
- 16h30 › Fin des travaux

Infos pratiques

Documentation

NOUVEAUTÉ
2020

Le Code Essentiel **Droit des migrations** remplace la documentation habituelle. Issu d'un partenariat entre les éditions Larcier, le service juridique de l'ADDE et 3 autres spécialistes, ce code reprend l'essentiel de la législation en droit des étrangers.

Il est composé de 4 parties : les textes fondamentaux, l'accès au séjour, la procédure et les statuts, mais aussi les questions d'intégration, de nationalité et de droit international privé. Plus qu'une simple compilation, les textes et les dispositions sont décortiqués avec précision, par catégories de migrants ou des thématiques traitées. [Plus d'infos sur larcier.com](http://plus.dinfos.sur.larcier.com)



Offre promotionnelle de 65 euros valable pour chaque inscrit à la formation. (ouvrage de 2500 pages en 2 volumes + application pour smartphone et tablette avec un accès en ligne pendant un an et mise à jour hebdomadaire).

Lieu de la formation

Salle Magistrat
Maison des Associations
Internationales
40, Rue Washington -
1050 Bruxelles

Accès

- Tram 81/93/94 ou bus 54 : arrêt Bailli
- Train : Bruxelles-Midi
+ Métro 2/6 vers Elisabeth : arrêt Louise
+ Tram 93/94 vers Legrand/
Musée du tram : arrêt Bailli

Horaires

De 8h30 à 16h30

Contact

Rue du Boulet, 22
1000 Bruxelles
Tél : 02/ 227 42 42
Fax : 02/ 227 42 44
sylva.dersin@adde.be
www.adde.be

Inscription

Une salle limitée à 100 personnes !

Vous pouvez choisir entre une participation en présentiel ou webinaire. Ceux qui souhaitent avoir la garantie de suivre la formation sur place, devront être dans les 100 premiers inscrits à effectuer un paiement, ou fournir un bon de commande officiel (pour les administrations publiques uniquement). Cette condition doit de manière générale, être remplie pour qu'une inscription soit effective.

Tarifs :

- 300€ (5 modules + pauses-café)
- 270€ pour les abonnés à la Revue du droit des étrangers en 2020 et les ASBL
- 250€ pour les avocats stagiaires et les étudiants
- 80€ par module (si inscription à la journée, mais la priorité est donnée aux participants à la formation complète) :

Paiement sur le compte IBAN : BE53 630-0217856-53 avec la communication structurée (voir facture envoyée par mail) **au plus tard le 6 octobre 2020** ou 7 jours avant le module choisi.

S'inscrire

* Offre limitée à un seul achat par participant et par formation. Réservation lors de l'inscription.

Une facture vous sera envoyée par les éditions Larcier.